

Propositions d'évolutions de la carte des autres dispositifs particuliers Rentrée 2024 - Enseignement Public

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) :

La carte des ULIS est arrêtée annuellement par la rectrice d'académie sur proposition des IA-DASEN et du conseiller technique ASH. L'évolution de la carte des dispositifs est établie sur la base des besoins déterminés par l'analyse des flux (montées de cohorte) et sur les projections en termes de prescriptions.

Etat des lieux des ULIS à R2023 :

Nombre d'établissements proposant au moins un dispositif ULIS par département

PUBLIC	Collège		LGT/LP/LPO/EREA	
	Nb de dispositifs	Répartition dans l'académie	Nb de dispositifs	Répartition dans l'académie
07	13	8%	2	4%
26	23	15%	7	14%
38	62	39%	20	40%
73	23	15%	11	22%
74	36	23%	10	20%
Total	157	100%	50	100%

Pour la rentrée 2024, 5 projets retenus sont présentés ci-après :

Bassin	Commune	RNE	Nom établissement	Type de demande
ARDECHE MERIDIONALE	VALLON PONT D'ARC	0070035A	CLG HENRI AGERON	Ouverture
DROME DES COLLINES	ROMANS-SUR-ISERE	0260997T	CLG ANDRE MALRAUX	Ouverture d'un 2 ^{ème} dispositif
BASSIN GRENOBLOIS	GRENOBLE	0381780D	CLG OLYMPIQUE	Ouverture
CHAMBERY	AIX-LES-BAINS	0731041K	CLG GARIBALDI	Ouverture
CHABLAIS	DOUVAINE	0740020V	CLG DU BAS CHABLAIS	Ouverture